

CP - Place de la Cathédrale : appel à candidature

UN NOUVEAU COEUR DE VILLE POUR COLMAR

La Ville de Colmar est à l'aube de transformations majeures pour son centre-ville. Chantier prioritaire de la nouvelle municipalité : la place de la Cathédrale ! Un réaménagement qui sera mené en concertation avec les habitants.

Une première **réflexion a été lancée en 2018** par l'organisation d'un **concours d'idées**. Le fruit du travail des cinq équipes a été présenté à la population et a permis de nourrir la réflexion sur cet espace.

Aujourd'hui, la rédaction du programme de l'opération nécessite l'organisation d'une **commission de travail** afin de prendre en compte les préoccupations des partenaires concernés.

Afin de co-construire ce projet, le Maire de Colmar souhaite associer **deux habitants concernés par les travaux** à la commission de travail "place de la Cathédrale". Les Colmariennes ou Colmariens volontaires sont invités à **s'inscrire sur le site Internet de la Ville**. Un **tirage au sort** sera effectué afin de désigner les deux représentants.

LA COMPOSITION DE LA COMMISSION :

- Les Adjoints au Maire : Madame Ulrich-Mallet (Présidente de la commission), Monsieur Spitz, Monsieur Sala, Monsieur Meistermann, Monsieur Hilbert, Madame Hoog,
- Les Conseillers municipaux : Monsieur Nicolas, Monsieur Loesch
- L'Architecte des Bâtiments de France
- Un représentant Chambre de Commerce et d'Industrie
- Un représentant de la Chambre de Métiers
- Un représentant de l'Office du tourisme

- Un représentant des Vitrines de Colmar
- Un représentant du Conseil des Sages
- Un représentant de la paroisse Saint-Martin
- Un représentant de la Société d'histoire et d'archéologie
- Un représentant de l'Association pour la restauration des édifices historiques de la Ville de Colmar
- Un représentant de la Région Grand Est
- Un représentant du Syndicat de rivières de Haute Alsace
- Deux habitants riverains des travaux

LE PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

La place de la Cathédrale est située au centre du Site patrimonial remarquable, sa conception sera donc menée en parallèle des études relatives aux travaux de rénovation de la Collégiale. La valorisation de cet espace interroge également sur les déplacements mais aussi sur une nouvelle manière de mieux vivre en ville.

Outre la surface d'environ 80 ares de la place de la Cathédrale, déduction faite de l'édifice central, il est proposé d'assurer la continuité des aménagements sur les espaces attenants pour une parfaite cohérence. Ainsi, au Nord du site, la rue des prêtres et une portion de la rue étroite seront intégrées à l'opération. Au Sud, la rue des tourneurs sera elle aussi aménagée. Des interventions plus ponctuelles sont enfin prévues rue de l'église.

La préservation des perspectives sur la Collégiale, sa mise en valeur, la présence du canal, l'appropriation de l'espace piétonnisé par les habitants et les visiteurs, l'embellissement du cadre de vie, sont autant d'enjeux auxquels l'aménagement devra répondre sur le site ou à l'échelle du centre-ville.

ESTIMATION DU COÛT DE L'OPÉRATION

Le montant de l'aménagement est estimé à **7 000 000 € TTC** pour les études et les travaux concernant la place et les rues concernées.

CONTACT PRESSE

Lucie Hamon - Attachée de presse
03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33
lucie.hamon@colmar.fr